

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE BUCHILLON

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 2/2019 Relatif aux comptes de l'année 2018

Dans sa séance du 25 juin 2019, le Conseil Communal de Buchillon :

- vu le préavis municipal N° 2/2019 et ses annexes
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide par 21 oui, pas d'avis contraire et 2 abstentions :

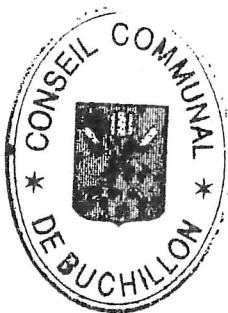
1. d'adopter les comptes de l'année 2018 tels que joints en annexe au présent préavis et dont ils font partie intégrante;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion financière pour l'exercice 2018.

CERTIFIE CONFORME

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

A. Uffer



La Secrétaire :

S. Breitling

Buchillon, le 25 juin 2019